Année 23 vol. 133
Août 2025

Municipalité des Éboulements

L'écho des Éboulements

Mot du maire

Photo : Go Charlevoix

Chères citoyennes et citoyens, l'été bat son plein et je souhaite vous informer des développements récents et des orientations concernant la gestion de notre municipalité et notamment en ce qui a trait à la règlementation municipale actuelle et future. Mais tout d'abord, revenons sur le bilan financier déposé en juin dernier. Le rapport financier de notre vérificateur indépendant, Aubé Anctil Pichette et Associés, atteste d'un bilan positif pour l'ensemble de nos opérations. Ce résultat est le reflet d'une gestion financière prudente, rigoureuse et efficace de la part du conseil municipal et de l'administration.

En voici les éléments essentiels :

- Le total des revenus se chiffre à 4 311 137 $ soit une hausse de 10 % sur les résultats de 2023;
- Les taxes foncières s'élèvent à 3 062 346 $ qui représentent 71 % du revenu total;
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 921 500 $ en augmentation de 11 % avec l'année précédente;
- L'année 2024 se termine avec un surplus de fonctionnements de 389 637 $;
- Les activités d'investissement totalisent la somme de 1 149 791 $ répartie majoritairement sur le réseau routier et les bâtiments municipaux. Ces investissements ont été financés par des emprunts totalisant 559 100 $, par une contribution municipale qui s'élève à 226 066$ et par divers programmes;
- La dette à long terme totalise 4 384 680 $ soit une augmentation de 335 354 $ sur l'année précédente;
- L'année se termine avec un surplus cumulé de 593 157 $ et un surplus net de 159 122 $.

Ces données confirment la solidité et la pérennité de nos finances municipales, ce qui nous permet de planifier l'avenir avec confiance, de poursuivre les investissements dans des projets qui améliorent le quotidien de nos concitoyens, tout en assurant une gestion responsable des deniers publics. Le sommaire du rapport financier et déposé sur le site Internet municipal, dans la section budget.

Préserver notre patrimoine visuel

La municipalité est reconnue pour son charme et la beauté de ses paysages, une qualité qui dépend en grande partie de l'état de notre environnement bâti. Pour préserver et rehausser cet atout, et pour appuyer les nombreux efforts déjà déployés par nos concitoyens – notamment par les bénévoles des Fleurons qui contribuent activement à l'embellissement floral, ainsi que par les investissements réguliers de la Municipalité dans l'entretien de ses propres infrastructures – le conseil municipal travaille à l'adoption d'un nouveau règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments. L'adoption de ce règlement est prévue en avril 2026 pour l'ensemble des municipalités à l'échelle de la province. Ce cadre légal offre un levier concret pour prévenir le dépérissement de certaines propriétés. Sans devenir excessivement répressifs, nous sommes convaincus que cette mesure contribuera à la valorisation de notre patrimoine et au bien-être de tous les résidents.

Application de la règlementation municipale

Dans le prolongement de notre engagement à maintenir un milieu de vie agréable et un traitement équitable envers l'ensemble des contribuables, la Municipalité adopte une approche plus déterminée et proactive dans l'application de sa règlementation. Une application cohérente des règlements est essentielle au respect du vivre-ensemble. Afin de faciliter cette démarche et de renforcer notre capacité d'intervention, les heures disponibles au niveau du service de l'inspection ont été augmentées. Cette initiative vise à offrir un meilleur accès aux services d'inspection pour les citoyens et à permettre un suivi plus rigoureux des diverses situations qui nécessitent une intervention.

Élections municipales à l'automne

Enfin, je tiens à rappeler l'approche des élections municipales cet automne. C'est le moment pour les citoyens intéressés de s'impliquer dans la gouvernance locale et de contribuer activement aux décisions. Je vous encourage vivement à considérer une candidature si vous avez à cœur le développement des Éboulements et si vous souhaitez partager des idées novatrices. Des informations concernant les modalités de candidature seront disponibles et diffusées cet automne. Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration continue pour faire des Éboulements un lieu où il fait bon vivre.

Emmanuel Deschênes, maire des Éboulements

Dans ce numéro :

Mot du maire	1
Informations	1 à 3
Bibliothèque	4
Avis publics	4

Informations

Plan climat régional

La Municipalité des Éboulements participe à la démarche régionale initiée par la MRC de Charlevoix pour lutter contre les changements climatiques. À l'échelle locale, la Municipalité des Éboulements réalise actuellement son propre inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES), spécifiquement pour nos infrastructures et opérations municipales. Cet inventaire nous permettra de mieux comprendre notre impact environnemental et d'identifier les domaines où nous pouvons réduire nos émissions. En parallèle, la MRC de Charlevoix mènera un inventaire collectif des émissions de GES qui inclura le secteur résidentiel, englobant l'ensemble du territoire de la MRC. Cette approche globale nous donnera une vue d'ensemble de la situation régionale pour identifier des actions prioritaires qui seront déclinées dans un plan d'actions, soit le Plan climat, qui devrait être élaboré d'ici le 31 mars 2027.

Une démarche complète

Cette démarche ambitieuse s'applique à l'ensemble du territoire de la MRC de Charlevoix et couvrira une période de 5 à 10 ans. Il est élaboré en étroite concertation avec les municipalités et les diverses organisations de la région, garantissant une approche inclusive et adaptée à nos réalités. Le Plan Climat prévoira des mesures concrètes pour soutenir la transition climatique et une démarche d'adaptation complète afin de :

- Identifier les vulnérabilités de notre territoire face aux changements climatiques;
- Évaluer les risques associés;
- Mettre en place des mesures d'adaptation efficaces.

Le Plan Climat repose sur deux grands piliers :

Atténuation : Des mesures visant à réduire les émissions de GES, responsables des changements climatiques, incluant la mobilité durable, la réduction de la consommation d'énergie fossile, la gestion de la matière organique, les bâtiments sobres en carbone et résilients, et la mobilisation de la population;

Adaptation : Des mesures visant à gérer les risques liés aux aléas climatiques comme la prévention des inondations, la surveillance et la mesure de l'érosion côtière et la sensibilisation aux vagues de chaleur.

Restez informés !

Vous pouvez suivre l'évolution de ce projet en visitant le site web de la MRC de Charlevoix, section Aménagement du territoire, Plan climat.

Remboursement d'activités

La Municipalité des Éboulements est fière d'annoncer l'élargissement de sa mesure visant à faciliter l'accès aux activités de loisirs et de culture pour ses jeunes résidents permanents. Conscients de l'importance de ces activités pour le développement et le bien-être de nos enfants, le conseil municipal a pris la décision d'élargir son soutien financier pour la participation à certaines activités offertes ailleurs que sur le territoire de la municipalité.

Pourquoi cette décision ?

Nous souhaitons offrir à tous les jeunes des Éboulements, âgés de moins de 18 ans, les mêmes opportunités d'acquérir des compétences et de s'épanouir que les autres jeunes de la MRC de Charlevoix. D'autres municipalités au sein des MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est proposent chaque année une programmation variée d'activités sportives et culturelles, qui ne sont pas toujours disponibles sur notre territoire. Étant donné que les non-résidents de ces municipalités doivent s'acquitter d'une majoration pouvant aller jusqu'à 75 % sur les tarifs d'inscription, la Municipalité des Éboulements a décidé de prendre en charge cette différence de coût.

Qui est admissible et quelles sont les conditions ?

Cette mesure s'applique aux enfants qui remplissent les trois conditions suivantes :

- Les enfants doivent être domiciliés sur le territoire des Éboulements. Cela signifie qu'ils doivent y résider de façon permanente (les enfants dont les parents possèdent uniquement un chalet sont donc exclus);
- L'activité choisie ne doit pas être offerte sur le territoire des Éboulements;
- Le tarif de non-résident doit être applicable à l'activité en question.

Quelles activités sont concernées ?

Toute activité qui n'est pas déjà offerte sur le territoire des Éboulements. Par exemple, pour l'année en cours, les activités suivantes sont concernées par cette mesure :

- La natation, le jardin d'enfants, le club de course.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres activités peuvent être éligibles. Nous espérons que cette initiative permettra à un plus grand nombre de jeunes des Éboulements de découvrir de nouvelles passions, de développer leurs talents et de profiter pleinement des opportunités offertes dans notre belle région. Pour toute question ou pour savoir si l'activité qui vous intéresse est admissible, n'hésitez pas à contacter les services municipaux.

Informations

Des nouvelles du Service de sécurité incendie

Photo : Martin Vallières

La Municipalité est fière de vous annoncer l'arrivée de 6 nouvelles recrues au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité. La brigade compte maintenant 30 pompiers dans ses rangs, ce qui témoigne de l'engouement envers ce service. Les recrues sont actuellement en formation pour obtenir leur certification Pompier 1 à l'École nationale des pompiers du Québec.

Une formation essentielle pour nos pompiers volontaires

Cette formation est cruciale pour nos pompiers volontaires, qui jouent un rôle vital pour assurer la sécurité de notre collectivité. Le programme Pompier 1 couvre une gamme complète de compétences essentielles, allant de la lutte contre les incendies aux techniques de sauvetage en passant par les premiers soins et la gestion des situations d'urgence. C'est un engagement important en terme de temps et d'efforts, et nous saluons leur dévouement pour la protection de leur communauté.

Nos pompiers au Festival des pompiers de Saint-Irénée

En parallèle, 4 de nos pompiers se préparent à participer au très attendu Festival des pompiers de Saint-Irénée qui se déroule les 8 et 9 août prochain. Cet événement constitue une occasion pour les pompiers en provenance de différentes municipalités de se retrouver dans une ambiance conviviale. Au programme : des compétitions d'habiletés amicales qui mettent en valeur leur agilité, leur force et leur esprit d'équipe, le tout dans une atmosphère festive. C'est une belle façon de renforcer les liens entre les Services de sécurité incendie voisins et de montrer notre fierté locale. L'événement est ouvert au public, on vous encourage à y participer en grand nombre!

Bientôt un nouveau site Internet municipal

La Municipalité des Éboulements est heureuse de vous annoncer que la construction de son nouveau site Internet municipal est en phase d'expérimentation. L'équipe met tout en œuvre pour vous offrir une plateforme moderne, intuitive et complète, qui répondra encore mieux à vos besoins d'informations et de services.

Un site repensé

Ce nouveau site est conçu pour faciliter votre navigation et l'accès à l'information municipale. Il intégrera une interface améliorée, des fonctionnalités optimisées et un contenu à jour. Notre objectif est de vous permettre de trouver rapidement ce que vous cherchez, que ce soit les actualités, les services offerts, les règlements ou les contacts importants.

Lancement prévu d'ici l'automne

Nous travaillons activement à finaliser les dernières étapes de ce projet. Le lancement officiel du nouveau site Internet est prévu d'ici l'automne. Nous vous tiendrons informés de la date exacte et des nouveautés à découvrir.

Nous avons hâte de vous présenter cette nouvelle vitrine numérique de notre municipalité!

Activités culturelles et de loisirs

Quelle que soit la saison, plusieurs activités s'offrent à vous. Les activités des organismes municipaux et celles de loisirs et de culture sont regroupées dans un seul feuillet afin que vous soyez au fait de ce qui se passe sur le territoire de la municipalité.

La programmation Loisirs et culture de la municipalité est postée dans tous les foyers à chaque saison. **Celle de l'été 2025 a été distribuée au mois de juin.**

Ainsi, les activités de la FADOQ, des Cercles de fermières et de la Bibliothèques, qui étaient traditionnellement présentées dans le présent bulletin, y sont dorénavant intégrées.

Espace la Rive : un nouvel espace public animé

La Municipalité des Éboulements appuie avec enthousiasme le projet Espace la Rive, une initiative citoyenne qui métamorphose le site de l'édifice Jean XXIII. Ce lieu devient un point de convergence pour les rencontres, les 5 à 7, les activités culturelles et sociales de la communauté. Nous nous réjouissons de voir cet espace prendre vie et offrir de nouvelles occasions de divertissement et de rencontre, tant pour les résidents que les visiteurs.

Espace la Rive, c'est quoi ?

Situé sur le site de l'ancienne école Jean XXIII, Espace la Rive est un lieu communautaire qui vous offre un accès direct au fleuve, une scène extérieure, une buvette de produits locaux et une programmation variée d'ateliers et d'animations culturelles. Cet espace est le vôtre; nous vous encourageons à vous l'approprier, à y participer activement et à en faire un lieu qui reflète les aspirations de la communauté.

Espace la Rive, c'est une terrasse au bord du fleuve, ouverte du jeudi au dimanche! DJ résident Pancho, restaurant Gabile, buvette locale, jeux extérieurs et ambiance estivale vous attendent.

À ne pas manquer :

- 1er août – DJ Écho Twin
- 9 août – Beach Party avec DJ FAB
- 15 août – Tommy Boivin
- 23 août – Philémon Cimon (lancement d'album)
- 31 août – Jean-Hugues Labrecque (trad et folklore)

Suivez la programmation complète et d'autres surprises sur Facebook : @espacelarive

Avis publics

Avis public d'entrée en vigueur

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par la soussignée, que les règlements suivants sont entrés en vigueur le 22 MAI 2025 : *274-24 Plan d'urbanisme, 275-24 de zonage, 276-24 de lotissement, 277-24 sur les dérogations mineures, 278-24 sur les plans d'aménagement d'ensemble, 279-24 Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), 280-24 relatif aux permis et certificats, 281-24 de construction.*
Une copie des règlements est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 22ÈME JOUR DE MAI 2025.

Rébecca Bleau, directrice générale adjointe

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Maire	Emmanuel Deschênes
Conseillères	Sylvie Bolduc Diane Tremblay Évelyne Tremblay
Conseillers	Mathieu Bouchard Michel Crevier Mario Desmeules

À l'écoute des chauves-souris : inventaires à venir!

Par le Comité ZIP Saguenay Charlevoix—Depuis 2021, la municipalité des Éboulements et le Comité ZIP Saguenay-Charlevoix mettent en œuvre diverses initiatives pour réduire la présence d'insectes piqueurs. Ces initiatives visent à favoriser une lutte naturelle contre les insectes, tout en soutenant la préservation de certaines espèces en déclin. Déjà, des nichoirs ont été installés pour attirer des oiseaux insectivores, ainsi que des dortoirs pour les chauves-souris. Dans le cadre de ce projet, le Comité ZIP menait en juillet des inventaires acoustiques de chauves-souris. Ces activités consistent à parcourir le territoire après le coucher du soleil avec un appareil capable d'enregistrer les ultrasons émis par les chauves-souris. Deux circuits d'écoute ont été établis : l'un en voiture dans le secteur du centre du village, et l'autre à pied dans le secteur de Cap-aux-Oies. Les inventaires en voiture se font à basse vitesse, avec des arrêts fréquents pour enregistrer les ultrasons. Autant pour les inventaires en voiture que les inventaires à pied, des lampes sont utilisées pour éclairer les alentours à la recherche de chauves-souris. Ces relevés permettront de mieux comprendre la présence et l'activité des chauves-souris dans la région et d'assurer un suivi de la situation des populations.

BIBLIOTHÈQUE Félix-Antoine-Savard LES ÉBOULEMENTS

Un merci tout spécial à une bénévole très active, Manon Paquin

Un immense merci à toi Manon, qui nous a quitté récemment, pour ton implication et ta grande disponibilité au sein de notre conseil d'administration (CA). Ta présence nous a été très précieuse et tu nous manques déjà beaucoup!

Administrateur recherché

Le départ de Mme Paquin crée une opportunité pour vous impliquer au sein de notre conseil d'administration (CA)! Vous êtes nouvellement arrivé dans la région et vous souhaitez vous impliquer bénévolement? Notre accueillante et dynamique bibliothèque est l'endroit idéal! Faites nous part de votre intérêt par courriel: bibliotheque@leseboulements.com

Club TD

Le Club a permis à quelques enfants passionnés de lecture de profiter de la bibliothèque au cours du mois de juillet. Il reste encore le mois d'août pour bénéficier de cette opportunité et ainsi parfaire leur ouverture à notre vaste choix de livres!

Horaire estival

Les mardis de 9h30 à 11h00 et les dimanches de 13h00 è 15h30, pour le mois d'août.

Horaire régulier

À partir du dimanche 7 septembre :
Les mardis de 9h30 à 11h00,
Les mercredis et dimanches de 13h00 à 15h30

Joindre la Bibliothèque

2335, route du Fleuve, local 210
Téléphone : 418 489-2990
Courriel : bibliotheque@leseboulements.com
Portail Internet : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements
Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard

Francine Bolduc, pour l'équipe de la Bibliothèque

Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI 4 AOÛT
LUNDI 8 SEPTEMBRE

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec le journal l'Écho des Éboulements, veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Équipe municipale

Directeur général et greffier-trésorier	JEAN-SÉBASTIEN PILOTE
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe	RÉBECCA BLEAU
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet	MATHIEU BILODEAU
Secrétaire administrative	MARIANNE DUCHESNE
Technicienne à la comptabilité	SARA-PIER TURCOTTE
Directeur des travaux publics	GRÉGOIRE BOUCHARD
Directeur des travaux publics adjoint et directeur du Service de sécurité incendie	PATRICK BOUCHARD
Inspecteur en bâtiment M. Gingras est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16h	JUSTIN GINGRAS
Service d'urgence	9-1-1